Deuxième Année. — N° 32 | Le Numéro : 0 fr. 25 | Jeudi 6 Juin 1918

LA VOIX DES FEMMES

Politique, Sociale, Scientifique, Artistique

Paraissant tous les Jeudis

ABONNEMENT
pour la France
10 fr. par an
5 fr. pour six mois

Directrice : **Colette REYNAUD** ☆ Rédactrice en Chef : **Louise BODIN**
Rédaction et Administration : **10, rue Montmartre (Ier)**
TÉLÉPHONE : Gobelins 42-72

ABONNEMENT
pour l'Etranger
12 fr. par an
6 fr. pour six mois

SOMMAIRE

L'Ofensive contre la Chambre des Députés ..... Louise Bodin.
La Femme dans les Transports..... Georges Yvetot
Haine de classe..... Dresse Pelletier
Robespierre et Danton..... Ermenonville
Libres Propos..... Marianne
Libre Tribune ..... Waldemar George
Offensive ..... Noel-E. Garnier.
Devant les juges ..... Marthe Bigot
Dans l'Enseignement..... Marthe Pichorel
Les cris séditeux..... ****

L'Offensive
contre la Chambre des Députés

Je n'ai pas dit contre le Parlement — car le Sénat, on ne sait pourquoi, a été oublié par les intrépides organisateurs de l'offensive contre nos institutions républicaines. On ne saurait penser à tout.

Cette offensive était inévitable. On la voyait venir. On l'attendait.

Les pouvoirs de la Chambre, élue avant la guerre, en mai 1914, arrivent à expiration. Les adversaires du régime républicain guettaient cette date en se frottant les mains. Ils avaient eu bien soin de déclarer qu'il était impossible de songer à de nouvelles élections, que ça serait causer une agitation dangereuse dans le pays — et puis les rangs envahis et puis la difficulté de faire voter les poilus qui d'ailleurs n'auraient pas le calme nécessaire pour que leurs votes signifient quelque chose. Ils ne sont pas en état de savoir ce qu'ils veulent ces pauvres poilus. Il vaut bien mieux ne pas le leur demander.

Donc pas de chambre nouvelle, mais l'ancienne ne compte plus. Elle n'a plus aucun droit : elle n'est plus qu'une chambre de tolérance et ma foi, comme ce sont des choses que la morale réprouve autant la supprimer, cette pauvre chambre, et voilà pourquoi notre fille est muette. C'est tellement simple que c'en est touchant.

Cela n'est qu'un épisode, favorisé par les dates, de la campagne commencée dès le mois d'août 1914 et qui fut menée, il faut le reconnaître, avec une persistance et une méthode dignes, évidemment, d'un meilleur succès dans la réalisation de ses desseins.

Chaque jour, les journaux conduisaient l'attaque avec une ténacité, un zèle sournois et obstiné. La goutte d'eau qui finit par entamer le rocher. Et dans une région comme la nôtre, dépourvue de journal républicain, ils étaient bien sûrs de ne jamais être démentis.

Il fallait voir — et il faut voir encore car ils ont de l'esprit de suite — les comptes rendus de la Chambre, truqués et tronqués aux endroits embarrassants. Les contre sens, les faux sens, volontaires ou non. Les quelques députés indépendants, courageux et désintéressés systématiquement calomniés ou persiflés. Les interpellations gênantes passées sous silence. La plupart des séances représentées comme des scènes de tumulte grossier, de désordre dégradant avec trois ou quatre noms — toujours les mêmes — accompagnées d'épithètes outrageantes.

Malheureusement, jamais la liberté de la Presse n'a été mieux reçue dans notre République que lorsqu'il s'agissait d'attaquer furieusement la plus essentielle de nos institutions républicaines, la chargeant de tous nos malheurs, de toutes nos fautes, de toutes nos incapacités.

Les députés faisaient perdre tout leur temps aux ministres en interpellations, en questions indiscrètes, en comités secrets où ils se mêlent d'un tas de choses qui ne les regardent pas, et c'était vraiment un fâcheux hasard que seuls fussent censurés les journaux qui essayaient de rétablir la vérité, qui essayaient de révéler le travail vigilant et patriotique accompli par les commissions, qui essayaient de rendre justice aux efforts poursuivis et aux résultats obtenus dans les moments les plus critiques que nous ayons vécus depuis la guerre, laquelle hélas ! ne nous les a pas ménagés. Et l'opinion publique, la moutonnière opinion publique « opinionniste » du bonnet et jamais on n'a vu un pays plus impatient de se plonger dans l'obscurité et d'y ensevelir ses libertés.

Certes la Chambre des Députés n'est pas parfaite. Il ne fau-

drait pas qu'elle s'imagine qu'elle est aimée exclusivement pour elle-même. Elle est humaine, et c'est tout dire. On peut déplorer tour à tour sa paresse ou son incurie, ou son abdication ou sa docilité, ou sa légèreté, ou ses calculs équivoques, lesquels d'ailleurs, et par une singulière coïncidence, tiennent surtout aux députés qui sont les amis de ses ennemis. Mais lorsqu'on lit le compte-rendu officiel des séances, lorsqu'on constate la patience l'obstination, le courage dépensés par certains de nos représentants pour faire avancer les roues du char sur la voie embourbée du progrès démocratique et de la justice sociale, on est tout de même saisi de gratitude et réconforté d'espoir.

Le régime parlementaire est seulement une amélioration sur les régimes qui l'ont précédé. Il a ses défauts, mais il y a des défauts qu'il est nécessaire d'accepter et de subir parce que souvent la peur d'un mal fait tomber dans un pire. Nous ne nous étonnons pas que les réactionnairs, qui ont l'idée fixe de nous ramener quelques siècles en arrière, parce qu'ils ne peuvent être les maitres que par la politique de despotisme, cherchent à le discréditer puis à le supprimer .Le régime parlementaire, est une étape sur la route de l'avenir .Il subira, comme tout ici-bas l'inéluctable loi de l'évolution et d'aucuns se préoccupent de lui demander de faire surgir de lui-même des réorganisations politiques et sociales, des réformes hardies, des actions audacieuses qui pourraient bien s'accomplir sans lui, s'il reste plongé dans la torpeur et l'inertie, s'il ne pare pas avec énergie aux manœuvres de ses ennemis. Heureusement Monsieur Clemenceau est un vieux parlementaire. Je me souviens de l'article tourmenté qu'il écrivit au moment où le ministère Briand voulait arracher à la Chambre la permission de se passer de la consulter. C'est la seule fois peut-être où le vieux tigre a laissé percer quelque émotion, quelque découragement alarmé, quelque tremblement dans la voix dont il sonnait la charge entre les adversaires. Je crois que cette fois ceux qui espèrent le plus en lui pour le succès de leurs combinaisons ont tout de même trop espéré. En ce moment même, Monsieur Clémenceau va de la Chambre au « Front » et revient du « Front » à la Chambre, indiquant bien par là que, si notre armrée est la tête de la France, la Chambre en est le cœur notre armée est la tête de la France, la Chambre en est le cœur et qu'il est indispensable que le cœur continu à battre pour que

Au surplus, on a fait remarquer avec une justesse malicieuse aux accusateurs de la Chambre des Députés — dont la sincérité et la bonne foi ne font de doute pour personne — que les gouvernements étant issus de la Chambre perdent eux-mêmes tout pouvoir de gouverner puisque la Chambre n'est plus rien.

Et puis qu'ils prennent gardent : Lorsque des fautes seront commises, lorsque la situation sera mauvaise, lorsque des malheurs nous arriveront s'il doit nous en arriver, s'il n'y a plus de députés, ils ne pourront plus dire « C'est la faute aux députés ! »

Louise BODIN.

On nous annonce pour Juin un numéro des Fleurs d'Or *particulièrement important. Louis de Gonzage-Frick, G. A. Masson, Waidemar-George, Berthe de Nyse, Fernand Demeure, Maurice Rocher, y feront l'éloge de* J. A. Nau *et* André Godin. *eL tirage devant être limité, retenir dès maintenant un spécimen contre la somme de* 1 fr. *adressée,* 12, *Boulevard Joseph-Garnier, Nice.*

A paraître prochainement : *Remarques sur André GIDE et l'Homme Moderne,* par Christian, aux éditions des « *Tablettes* ».

La Femme dans les Transports

On ne croyait pas que la femme remplacerait si facilement les hommes dans certains travaux.

Nous finirons par comprendre qu'il ne faut s'étonner de rien.

Il faut admettre que le corps humain s'assimile aux occupations qui lui sont habituelles... L'organisme s'adapte à la fonction.

Cela met en évidence de façon presque irréfutable l'axiome scientifique bien connu :

La fonction crée l'organe ». Le corps se fait aux mouvements souvent répétés. Le moral suit et s'adapte de même.

Avez-vous remarqué combien sont devenues « hommasses » la plupart des femmes que les circonstances ont obligé à prendre la place des hommes ?... J'en suis navré, mais c'est l'évidence même, hélas !

Cela est d'une constatation facile dans le travail, encore nouveau pour elles, qu'ont entrepris certaines femmes, c'est à remarquer surtout dans la corporation si peu féminine des Transports Publics, où bientôt, il n'y aura plus que des femmes.

Au métro, dans le tramway électrique, sur les autobus, etc., on les voit, receveuses ou conductrices s'adapter comme par enchantement à l'emploi qui leur fait gagner leur vie. Pourtant le métier exige de l'endurance, de la force physique, de l'activité et du sang-froid.

La plupart des Compagnies ne sont aps mortifiées de voir accomplir un tel travail par le beau sexe. Elles y trouvent même un réel avantage, ces généreuses Compagnies, puisque, *sans diminuer le prix des places, elles paient un salaire moindre* à ces remplaçantes » qui doivent nécessairement fatiguer davantage que les hommes entraînés à ce labeur.

Mais ce que je vois de plus navrant dans cette adaptation de la femme au rude travail des hommes c'est qu'elles imitent l'homme dans ses mauvaises façons : elles prennent le genre « voyou » « loustic » ; elles semblent, avec leur casquette sur les yeux exagérer leur rôle d'imitation. La plupart d'entre elles doivent croire qu'on ne fait bien un travail s'il est répugnant et fatiguant, qu'autant qu'on se rend répugnant soi-même en l'accomplissant.

Pauvres femmes !... Elles sont victimes d'un préjugé bien enfantin qu'on doit au manque d'éducation de la femme en général ! Nous ne sommes pas à une époque d'esthétique humaine en temps de guerre. Pensons à l'ambiance du moment.

*
**

Est-ce que les femmes du monde, bourgeoises modernes, femmes de lettres, artistes elles-mêmes ont une mentalité supérieure ?... Voyez-les donc ces mondaines quand elles prétendent s'émanciper. Leur premier soin, si jeunes et si belles qu'elles soient ; si coquettes et si délicates qu'elles paraissent ; leur premier souci de manifester leur liberté factice n'est-il pas de singer l'homme dans l'une de ses plus inutile et nuisible passion ? Elles aiment à fumer la cigarette. Quand une originale détraquée aura décidé de donner l'exemple de la *femme-forte* en fumant le cigare et la pipe dans le monde vulgaire, nous verrons toutes les « brebis de Panurge » s'empoisonner à plaisir et empoisonner leurs semblables en sacrifiant à la pernicieuse *nicotine*.

Vous avouerez qu'une femme qui aime à montrer une bouche saine et des dents bien blanches me semble fortement encline au paradoxe quand, en même temps, elle met entre ses lèvres, l'élégante cigarette, même parfumée, qui noircit les dents, donne mauvaise odeur à la bouche et au larynx, empoisonne l'air respirable et, par surcroît, endommage la santé en général.

La femme qui fume se rencontre partout.

Dans les premiers essais de ce nouveau genre d'être une femme sans préjugés, l'estomac et le cœur ont souffert pour s'accoutumer à ce nuisible et stupide passe-temps... Pourtant, la funeste habitude, la fatale passion gagne le beau sexe !...

Aussi, ne vous étonnez donc pas que les ouvrières prennent de l'ouvrier qu'elles remplacent ce qu'il a de plus répugnant : le mauvais genre dans l'allure, le geste, le langage, puisque les mondaines imitent aussi les mondains dans ce qu'ils ont de moins agréables, de moins propre, de moins nécessaire : fumer !

Cela prouve tout simplement que si l'homme descend du singe, la femme doit descendre de la guenon.

Je me plais à faire ici ces innocentes réflexions parce que c'est presque impossible de s'exprimer ailleurs et que, pourtant, cela répond très bien à l'exclamation que j'ai entendue de la part d'une voyageuse de première classe d'un tramway parisien en remercîment à une receveuse qui l'avait aidée à monter et à s'asseoir près de moi.

Aussitôt installée, après avoir dédaigneusement versé le prix de sa place et reçu son ticket, la belle dame avec une moue révoltante, toisa la receveuse (trop occupée pour s'en apercevoir) et dit à sa voisine :

« Oh ! que ces femmes sont vulgaires !... J'aime mieux les hommes !... »

Eh ! oui, chère dame, aussi opulente et jolie qu'inutile, c'est pourtant cette femme vulgaire qui vous évita de vous casser une jambe avant de vous installer confortablement sur vos voluptueuses assises. Et vous osez l'insulter de votre mépris !...

Georges YVETOT.

Haine de classe

A la terrasse d'un café, près d'une gare de banlieue, j'attendais, mélancolique, un train qui ne devait passer que dans deux heures.

En face, le long de l'avenue bordée d'arbres du vert éblouissant d'un printemps encore jeune, de coquets pavillons de briques roses, avec, à leurs fenêtres des brise-bise de dentelle. Au loin de temps à autre, des coups sourds ; le bruit affaibli de l'affreux super-canon.

Comme il devait faire bon vivre là, dans une de ces petites maisons, en paix et en tranquillité ; de s'endormir confiant, dans l'assurance d'un réveil certain le lendemain, le jour reparu.

Aux autres tables, des hommes en vêtements de travail, paysans, ouvriers parlaient de l'événement : « Il paraît que le gros canon, il tire encore sur Paris depuis ce matin.

..... **CENSURE** .....

..... **CENSURE** .....

Doctoresse PELLETIER.

Robespierre et Danton

Deux articles parus dans la *Vérité*, à deux jours d'intervalle, le 24 et le 26 mars, évoquent à nouveau la controverse inépuisée du parallèle entre Robespierre et Danton. Le premier, qui a pour titre l'*Heure de Robespierre*, est de M. Albert Mathiez, professeur à l'Université de Besançon, lequel s'y montre robespierriste convaincu. Dans le second article, Mme Séverine prend noblement prétexte de la maison de Choisy-le-Roi où Danton vécut sa dernière année (et qui est à vendre actuellement), pour s'affirmer ardente dantoniste. On ne peut être à la fois pour ces deux « géants ». Il faut choisir. Je demande à présenter quelques remarques suggérées par ces deux intéressants articles.

M. Mathiez, — autant que le permet la concision d'un article de journal, — défend fort bien Robespierre, dont les qualités d'homme d'Etat et la moralité sont incontestablement supérieurs. Mais pourquoi M. Mathiez s'efforce-t-il à vouloir le laver de son déisme ? Je ne comprends pas. Est-ce parce qu'on écrit dans le journal de M. Paul Meunier qu'on est tenu d'accommoder les grands hommes à l'athéisme de la maison ? En ce qui concerne Robespierre, on aurait fort à faire, et l'entorse donnée à la critique historique serait un peu flagrante. Robespierre est disciple direct de Rousseau, lequel est le plus croyant des hommes du XVIII[e] siècle, et sur la table de sa chambre, chez les Duplay, était en permanence son évangile : *la Profession de foi du vicaire savoyard*. Il faut prendre les hommes de la Révolution comme ils sont. Elevez une statue à Robespierre, oui ; mais non une caricature.

M. Mathiez va chercher d'étranges circonstances atténuantes à la Proclamation du Culte de l'Etre suprême. Il dit : « Au milieu d'un peuple encore en majorité crédule et presque illétré, Robespierre a fait à l'Eglise la seule guerre qui fut efficace en ce temps-là. »

Peuple crédule et illettré, voilà qui est bien sévère pour les Fils des Encyclopédistes, qui tout de même, ont fait un certain nombre de choses qui dépassent notre taille à nous, qui ne sommes pas crédules, oh non ! Comme si la presse actuelle ne démontrait pas, et avec quelle évidence ! que plus un peuple se gave de sa lecture, plus il s'enlise dans l'opaque crédulité !

Mais surtout, ce qui est pénible chez un fervent de Robespierre, c'est d'insinuer qu'il a pu feindre une foi religieuse afin de « faire la guerre à l'Eglise ».

C'est rabaisser son caractère à la mesure des fantoches politiques modernes, ce qui ne l'honorerait guère. C'est fournir l'argument tout prêt à ses détracteurs, aux « bedeaux » dont parle M. Mathiez ; lesquels ne demandent qu'à le traiter de fourbe et d'hypocrite .

Plus de sincérité intégrale est nécessaire quand on étudie ces rudes figures. Relisons son discours du 7 mai 94, cette page qui égale les plus belles de son maître Rousseau, si elle ne les dépasse — et dont voici l'essentiel :

« ... Qui donc t'a donné la mission d'annoncer au peuple que « la Divinité n'existe pas ?... Quel avantage trouves-tu à per- « suader à l'homme qu'il n'est qu'un souffle léger qui s'éteint « aux portes du tombeau ? L'idée de son néant lui inspirera-t- « elle des sentiments plus purs et plus élevés que celle de l'im- « mortalité ? Lui inspirera-t-elle plus de respect pour ses sem- « blables et pour lui-même, plus de dévouement pour la patrie. « plus d'audace à braver la tyrannie, plus de mépris pour la « mort ou pour la volupté ? Vous qui regrettez un ami vertueux « vous aimez à penser que la plus belle partie de lui-même a « échappé au trépas ! Vous qui pleurez sur le cercueil d'un fils « ou d'une épouse, êtes-vous consolés par celui qui vous dit qu'il « ne reste d'eux qu'une vile poussière ? Malheureux qui expi- « rez sous les coups d'un assassin, votre dernier soupir est un « appel à la justice éternelle ! L'innocence sur l'échafaud fait « pâlir le tyran sur son char de triomphe ; aurait-elle cet ascen- « dant si le tombeau égalait l'oppresseur et l'opprimé ? Malheu- « reux sophiste ! de quel droit viens-tu arracher à l'innocence « le spectre de la raison pour le remettre dans les mains du « crime, jeter un voile funèbre sur la nature, désespérer le mal- « heur, réjouir le vice, attrister la vertu, dégrader l'humanité ? « Plus un homme est doué de sensibilité et de génie, plus il s'at- « tache aux idées qui agrandissent son être et qui élèvent son « cœur, et la doctrine des hommes de cette trempe devient celle « de l'univers. Eh ! comment ces idées ne seraient-elles point « des vérités ? Je ne conçois pas du moins comment la nature « aurait pu suggérer à l'homme des fictions plus utiles que tou- « tes les réalités : et si l'existence de Dieu, si l'immortalité de « l'âme n'étaient que des songes, elles seraient encore la plus « belle de toutes les conceptions de l'esprit humain. »

Je ne suis pas robespierriste, et je dirai pourquoi un jour, mais je demande qu'on rende justice à la sincérité de telles proclamations. Au surplus, il y a là autre chose que de l'éloquence, mais une argumentation élevée qui n'a jamais encore été rétorquée. J'en suis fâché pour le rationalisme, mais il serait plus net de répondre à cela que d'affecter d'y voir un artifice à combattre « l'Eglise ».

***

Quant à Danton, c'est le prototype du politicien d'affaires, dont la troisième république a fourni un grand nombre d'exemplaires. On a de lui cette parole qui suffit à le juger : « Il est juste que les représentants, en faisant les affaires du peuple, fassent aussi les leurs. » Sa grosse statue, dans le Paris des études, est une insulte permanente à ce qui peut rester de vertu dans la capitale. Comment expliquer la sorte d'engouement dont a bénéficié la mémoire de ce cynique ? Par l'influence romantique de Stendhal, dont l'action sur le XIXe siècle a été étonnamment profonde ; par la magie empirique de Michelet ; je ne sais. Il y a une grande part de hasard dans la vie..., et dans la mort. La mémoire de Danton semble avoir été favorisée du sort autant que celle de Robespierre a été desservie jusqu'ici.

Madame Séverine, — avec qui je suis désolé de n'être pas d'accord cette fois — donne une absolution généreuse autant que rapide aux égarements publics de Danton. Elle dit que « rien n'a jamais établi sa corruption », et qu'il est tout à fait irresponsable des massacres de Septembre. Quant au « pillage du Garde-Meuble », la fin aurait justifié le moyen.

Refaire ici ce procès historique m'entraînerait tout à fait hors du cadre de cet article. Mais on peut, pour juger la physionomie de Danton, s'en rapporter à lui-même. Par ses propres paroles on peut se convaincre qu'il est le plus éhonté démagogue, et le plus déterminé à se servir ou à se jouer de la tourbe abusée.

Au 31 mai, lors de cette insurrection si sévèrement et si justement flétrie par Quinet, et qui arracha à la Convention terrorisée le décret d'accusation contre les Girondins, on sait l'insolence des ultimatums que les délégations venaient apporter à la barre de l'Assemblée : « Le peuple est levé, il est debout, il attend... etc. » — Pour ponctuer ce discours le canon d'alarme tirait dans Paris. — « Avons-nous été envoyés ici pour être abreuvés d'outrages ? » demande Pétion. — « Et depuis quand vous doit-on des éloges ? » réplique Danton. Et quelques jours plus tard, le 13 juin, ses vingt-deux collègues dûment incarcérés et promis au couperet, Danton, sans générosité : « Les événements du 31 mai feront la gloire de cette superbe cité. » (L'avocat marron d'Arcis était député de Paris !)

Voulez-vous par contraste, des caractères ? Lanjuinais : « On croit délibérer ici dans une Convention libre, et c'est sous les poignards et les canons des factieux. » Et cette mélancolique prosopopée de Vergniaud, éternellement actuelle : « Et toi, peuple infortuné, seras-tu plus longtemps la dupe des hypocrites, qui aiment mieux obtenir tes applaudissements que les mériter, et surprendre la faveur et flattant les passions que te rendre un seul service vrai ! Méconnaîtrais-tu toujours le courage du citoyen qui ose te contrarier lorsqu'on t'égare, et braver jusqu'à ta colère pour assurer ton bonheur ?

L'homme d'état anglais Edmond Burke avait dit dans sa belle *Lettre aux Français :* « Le plus grand malheur qui puisse arriver à une nation; c'est de tomber sous le joug et de se croire libre. » Peut-être y a-t-il quelque chose de plus misérable encore : c'est de faire du joug un palladium ! Et c'est Danton qui dira : « Il faut savoir mettre à profit l'élan sublime de ce peuple qui se presse autour de nous. » (5 sept. 93). z

Dans bon nombre de discours de Danton on trouve les plus basses flagorneries à l'adresse de la lie du peuple sur laquelle il s'appuyait, — bien à tort du reste. « Nous serons bien défendus

quand nous le serons par les sans-culottes... J'ai une autre proposition à vous faire. Il faut que le prix du pain soit dans une juste proportion avec le salaire du pauvre ; ce qui excédera sera payé par le riche .» *Applaudissements réitérés des tribunes.)* Déclamation restée vaine et formulée d'ailleurs sans nul souci des possibilités d'application. Pure surenchère démagogique pour avoir le suffrage des *tricotteuses*.

Voilà, me semble-t-il, quelques touches exactes qui aident à caractériser Danton, en laissant de côté les questions beaucoup plus graves de sa vénalité et de son amoralité. J'ai voulu les évoquer parce que j'estime que le peuple n'a pas de plus grands ennemis que ses flagorneurs. M. Albert Mathiez a rappelé, et il a fort bien fait, la parole profonde de Robespierre : « La liberté n'a pas de plus mortelle ennemie que la guerre. » Parole de vie que Lamartine a retouchée avec son génie : Dans une guerre, la liberté court plus de risque que la patrie. » Mais il faut en même temps jeter au peuple l'apostrophe de Vergniaud : « Méconnaitrais-tu toujours le courage du citoyen qui ose te contrarier lorsqu'on t'égare ? . C'est-à-dire lorsqu'on te bourre le crâne ?

ERMENONVILLE.

Libres Propos de Marianne

JOLI MOIS DE MAI

Chantez oiseaux, chantez sur la colline,
Tant que le peut votre frêle poitrine.
Durant les jours, les nuits illuminées,
Toujours trop tôt finiraient vos concerts
Tant le Printemps a fait beau l'univers !

Elle me revient obstinément à la mémoire cette traduction d'un poète étranger en contemplant la Nature en fête, en plein printemps !

DIEU N'EST PAS

Si le Seigneur qu'invoquent les chrétiens et autres adorateurs d'un dieu bon eut fait si beau l'univers, ce serait pour que les humains s'y trouvent heureux, comme toutes les créatures qui savent s'entendre et s'entr'aidr pour vivre !

O homme comprends-tu bien ?... Réfléchis : « Il n'y a pas de Dieu ! »

La calamité effroyable que subit actuellement l'humanité en est la négation absolue.

Le mal qui sévit sur la terre est la preuve de l'inexistence de Dieu

PAR LA FEMME

Si l'homme est incapable de vaincre le Mal, s'il ne sait que l'entretenir et le perfectionner à ses propres dépens que faire alors ?

Eh ! parbleu, c'est à l'être qui symbolise le Dévouement, la Douceur et la Bonté, c'est à la Femme qu'il appartient de ramener à la raison, au sentiment, la pauvre bête d'homme qui

O Femme, quand la sève d'amour envahit tes sens, n'est-ce pas le bonheur que tu veux et que tu donnes. C'est cela qui est la vérité, la bonté et la vie !

Les pauvres déments, grand malheureux que sont les Hommes doivent être arrachés à leur erreur sanguinaire, à leur folie meurtrière !

ET LE CANON TONNE

Et pendant que je crois à la possibilité de supprimer un jour la Guerre, et d'établir la Paix, le canon tonne lugubrement et fait mourir des êtres humains...

A PARIS

La grosse Bertha ne cesse de faire entendre sa sinistre voix. Elle hurle la honte, elle hurle le crime. Mais Paris continue de vivre et d'espérer. N'est-ce pas la meilleure preuve que la Haine sera vaincue et que les tyrans et les bourreaux des peuples seront châtiés ?

MARIANNE.

..... **CENSURE** .....

LIBRE TRIBUNE

LETTRE OUVERTE A MARCELLE CAPY

Madame,

Des lecteurs qui dans le *Journal du Peuple*, les *Hommes du Jour*, la *Vague*, la *Vérité*, la *Voix des Femmes*, etc., suivent avec une attention tendue le cours de votre pensée vivante et généreuse, je suis, n'en doutez pas, le plus fervent et le plus fidèle.

Ceux qui écrivent, ceux qui pensent, ceux qui souffrent, ceux dont le cœur saigne, et ceux qu'envahit l'angoisse, ont puisé dans vos écrits ainsi que dans une source, la grande consolation et la suprême espérance.

Vous avez répandu sur un sol rocailleux le grain sacré de l'amour. Dans l'immense cliquetis des armes, dans la Mêlée Sanglante, dans l'Universelle Folie, vous avez fait entendre la Voix de la Femme et la Voix de la Raison. Aussi, parmi celles qui rappellent à l'honneur l'Humanité démente, Clara Zetkin en Allemagne, Miss Rankin en Amérique, notre chère Séverine, Louise Bodin, Marthe Bigot, Magdeleine Marx et quelques autres en France, vous tenez une place de choix. Déjà profondément gravé dans nos mémoires, votre nom s'inscrit en lettres d'or sur les régistres glorieux de la civilisation.

Madame, je ne suis pas de ceux qui bêtement professent à l'égard de la Guerre une indifférence de mauvais aloi. S'il se trouve encore parmi ceux qui tiennent la plume d'inutiles rhê-

teurs, si en des tours d'ivoire ceintes d'épaisses murailles, il est des esthètes falots que n'intéresse nullement l'agonie d'un monde, ils méritent sans doute notre parfait mépris.

Mais, si pendant que la Mort fauche et que triomphe la Haine, l'heure de cultiver le « moi » semble plutôt mal venu, si « aligner les phrases ou tresser des rondels n'est guère décent aujourd'hui, nous faut-il renoncer à tout jamais à ce qui nous fut cher ?

Dans un article récent qui s'intitule « Bas Bleus (1) » vous avez dit à propos d'une pièce très belle et très humaine de Mlle Lenéru :

« L'écrit, la parole n'ont de valeur qu'autant qu'ils travail-
« lent pour l'amélioration générale. Les aventures ou les états
« d'âmes des quelques inutiles dont le rôle se borne à contem-
« pler leurs petites vertus, leurs petits vices et leurs petits senti-
« ments ; cette dorure de paccotille sur des pantins de carton-
« pôte est pitoyable, alors que la chair humaine souffre, meurt
« et halète dans le double tourment de la guerre et du travail ».

Ces paroles, Madame, me paraissent pour le moins excessives. Quand bien même *notre guerre* devrait absorber toutes nos forces, quand bien même notre civisme nous dicterait la désertion momentanée du Festin de l'Esprit, il n'est pas juste de refuser aux artistes, aux écrivains, aux penseurs le privilège souverain de remplir leur rôle. Votre écrit dont la portée vous échappe peut-être remet en cause la question actuelle toujours des droits de l'Individu.

La Guerre, Madame, ne sera jamais *intégrale*. A côté de la souffrance collective, subsisteront de tout temps les peines de tous les jours. Voyez ce « petit homme » de Léonid Andreïef qui au milieu du massacre poursuit sa petite vie. Regardez autour de vous ; la guerre plane sur nous, la guerre n'est pas en nous. Et ceux-là, même qui y prennent part, avec quelle hâte tentent-ils d'en secouer le joug pesant. Nous ne voulons pour rien nous dépouiller de nous-mêmes. Ce sera notre orgueil d'être demeurés ce que nous fûmes. L'Intelligence, Madame, a des droits, elle aussi. Si c'est un luxe de penser, s'il importe vraiment peu que subsiste le Beau, si l'Idéal est un superflu, si le Culte des Lettres est négligeable à votre sens, je maudis l'état de choses auquel vous aspirez.

J'ignore, je veux ignorer quelle fut devant la guerre l'attitude politique de Mlle Lenéru. Ne serait-elle pas des nôtres, que je lui garderais encore entière ma sympathie. Georges Pioch n'a-t-il pas loué le « Style » du Royal Barbier ?

La Guerre, Madame, reste la Guerre et la Littérature reste la Littérature ! Pourquoi bannir par avance « l'inutile Beauté » ? Il est des êtres pour qui l'audition d'une sonate est non un délassement mais un intime besoin. N'y a-t-il point place aux côtés des Sciences Sociales à la Méthaphysique, à la Science des Astres ? Le fait seul de penser n'est pas une joie des moindres. Et que dire du cœur, dont le royaume demeure, je l'affirme, inviolable.

Je veux croire, Madame, qu'il vous plaira de m'honorer d'une réponse. Celui qui trace ces lignes n'est pas un adversaire. Entre les modestes servants et les grands prêtres d'une Cause, il y a intérêt que la lumière soit faite.

WALDEMAR GEORGE.

(1) **La Vérité** du 15 Février (Chronique Féminine).

..... **CENSURE** .....

Noël-E. GARNIER.

Editions de la Ghilde

LES FORGERONS

L. Blumenfeld : *I. L. Péretz*, étude critique..... 1 »
Pierre Larivière : *Les « Agenouillés »*, poèmes..... 0 60
Victor Bonnans : *Le Soleil sur la Ville*, poèmes..... 0 60
Marcel Bosc : *Fresques et croquis*, poèmes..... 1 25
M. E. Naegehen : *L'Immortelle espérance*, poèmes..... 0 75
G. Belot : *Le Bonheur d'aimer*, préface de Han Ryner.. 3 50
Roger Eng : *Les plourants de Saint-Michel*, notice de Luce Mériga ..... 1 »
Fernand Fleuret : *Falourdin*, macaronée satirique.... 2 »
Bertrand Russel : *Idéals politiques* 0 75
Henriette Sauret : *Les Forces Détournées*, poèmes .... 5 »

Ces ouvrages sont envoyés contre mandat (le port en plus) adressé à Mme Colette REYNAUD, 10, rue Montmartre, Paris (I^er).

Devant les Juges

Mineures devant le Code civil, les femmes sont majeures devant le Code pénal. Les Conseils de guerre nous en fournissent maintes preuves.

Rappelons d'abord les faits suivants cités par M. Paul Meunier, dans sa très intéressante conférence au sujet de notre amie Hélène Brion :

« J'ai vue devant le 3e Conseil de guerre du gouvernement militaire de Paris, celui où on a coutume de déférer toutes les grandes affaires d'espionnage ou d'intelligences avec l'ennemi, celui qu'on a appelé le pourvoyeur de Vincennes, j'ai vu en 1915, une pauvre femme traduite, assise au banc des accusés, à laquelle on reprochait ces propos : *Nous n'aurons pas de charbon cet hiver et les Allemands en auront !* Elle fut condamnée à deux mois d'emprisonnement. J'ai vu devant ce même conseil de guerre une jeune fille qui, en tramway, avait eu l'imprudence de dire devant les autres voyageurs, qui tout de suite ont dénoncé son propos : *La guerre durera au moins trois ans !* C'était en 1914, elle a été condamnée à 25 jours d'emprisonnement. »

Louise Saumoneau fut au début de la guerre emprisonnée au droit commun, puis libérée après une assez longue détention.

Marie Mayoux fut condamnée avec François Mayoux à deux ans de prison et 1.000 francs d'amende, pour une brochure qui prétendait ne pas bourrer les crônes.

Trois ans de prison avec sursis vinrent prouver à Hélène Brion que la libre communication des opinions est un beau principe de la déclaration des droits de l'homme et rien de plus.

Lucie Colliard sait, par l'octroi de deux ans de prison et de 1000 francs d'amende, qu'il ne faut point être socialiste dans un pays clérical .

Comme on le voit, si dans notre pays de liberté, les femmes n'ont aucun droit, on ne se fait pas faute de leur créer des responsabilités .

Il en est de même ailleurs. Faisons un tour chez quelques belligérants.

En Allemagne, Rosa Luxembourg encourut les rigueurs du gouvernement allemand et, depuis le début de la guerre, a été emprisonnée, condamnée, puis sortie de prison, a été de nouveau incarcérée.

Clara Zetkin et Louise Zietz connurent les douceurs de la justice impériale.

Bertha Thalheimer subit en ce moment une peine de deux ans de prison pour propagande minoritaire.

Sara Rabinovitch Lerch, arrêtée lors des grèves de l'an dernier, se suicida ou... fut suicidée dans sa prison de Bavière.

En Italie, nos camarades italiennes rapportent dans leur journal l'arrestation de Abigalle Zanetta et son incarcération à San Demetro près de Vestini, dans les Abruzzes.

Les troubles de Turin causèrent des poursuites contre une soixantaine de camarades ; une dizaine seulement furent traduits devant les juges, et parmi eux Maria Giudice.

Traversons l'Atlantique. Le journal *Truth*, journal socialiste de Duluth, insère une courte note : « Louise Olivereau de Seattle, a été condamnée à dix ans d'emprisonnment pour son active propagande en faveur de la classe des travailleurs. Avant de prononcer la sentence, le juge a déclaré que l'inculpée, était douée d'une intelligence supérieure. Nous serions curieux de savoir si ce n'est pls là, la raison principale de sa condamnation. »

Un autre journal américain *Labor*, de Saint-Louis, nous apprend que « coupable de la même faute que Louise Olivereau, Kate Richards O'Hara fut condamnée seulement à cinq ans de prison, après avoir été arrêtée lors d'une tournée de propagande : la camarade O'Hara est une ouvrière d'usine du Kansas, qui se dévoua à la cause socialiste pour laquelle elle fit des centaines de conférences. Elle participa à un très grand nombre d'euquêtes sur la condition des travailleurs. »

Combien d'autres inconnues, expient dans toutes les prisons, capitalistes et impérialistes, le crime d'être socialistes !

Marthe BIGOT.

Dans l'Enseignement

La Révocation d'Hélène Brion

Notre camarade Hélène Brion a reçu avis de sa révocation le 3 mai écoulé : si je n'en ai point parlé plus tôt ici, c'est que, jusqu'à présent, je n'avais pas eu entre les mains le texte exact de l'arrêté qui la frappe.

Le fait est exact : Hélène Brion est bien révoquée avec effet rétroactif ; de plus, d'après l'arrêté préfectoral, elle est rayée des cadres de l'enseignement public par application de l'article 5 de la loi du 30 octobre 1886, c'est-à-dire qu'en sus de sa révocation, elle est incapable (au sens légal du mot), d'enseigner, même dans une école privée. Voici, en effet, le texte de l'article en qeustion :

Sont incapables de tenir une école publique ou privée ou d'y être employés : ceux qui ont subi une condamnation judiciaire pour crime ou pour délit contraire à la probité ou aux mœurs, ceux qui ont été privés par jugement de tout ou partie des droits mentionnés en l'article 42 du Code pénal, et ceux qui ont été frappés d'interdiction absolue, en vertu des articles 32 et 41 de la présente loi.

Or, considérant les paroles du rapporteur de la susdite loi au Sénat (séance du 30 janvier 1886) : « Il suffit qu'il y ait eu crime pour qu'il y ait incapacité. La condition d'être contraire à la probité et aux mœurs est réservée aux délits », je persiste à penser — et très nombreux sont ceux qui partagent mon opinion — que l'art. 5 de la loi du 30 octobre 1886 n'est pas applicable à Hélène Brion: elle n'est condamnée ni pour crime ni pour délit contraire à la probité ou aux mœurs ; sa condamnation est d'ordre exclusivement politique ; elle a d'ailleurs bénéficié du régime politique à la prison de Saint-Lazare. Dans ces conditions, je le répète, le motif invoqué pour la radier des cadres de l'enseignement et la frapper d'interdiction me paraît discutable.

En outre, l'arrêté préfectoral s'appuie sur ce que le jugement du 1er Conseil de guerre « a commencé à recevoir son exécution le 29 mars 1918 pour compter du 17 novembre 1917 », pour révoquer Hélène Brion, par arrêté du 25 avril 1918, *avec effet du 17 novembre* 1917. Or, l'exécution du jugement compte à partir du 17 novembre 1917, parce que c'est ce jour-là que notre camarade a été arrêtée, et que par conséquent, l'emprisonnement préventif qu'elle a subi depuis cette date jusqu'au 29 mars, doit venir en déduction des 3 ans de prison auxquels elle a été condamnée, avec sursis d'ailleurs, et constitue ainsi un commencement d'exécution de la peine. Mais il paraît évident à bien des gens avertis qu'en admettant même que l'administration soit fondée à appliquer à Hélène Brion l'article 5 de la loi du 30 oc-

tobre 1886, elle ne peut arguer du fait de l'emprisonnement préventif pour révoquer une institutrice antérieurement à la date du jugement de condamnation, qui n'a été rendu que le 29 mars 1918.

Quant au principe de la rétroactivité en matière de révocation, principe posé à l'occasion de l'arrêté préfectoral qui frappe notre amie, il a ému tous les fonctionaires, qui voient là un précédent dangereux, constituant une menace pour les jugements de révocation à venir ; car, la possibilité de l'effet rétroactif, si elle était admise, pourrait entraîner pour les fonctionnaires l'obligation de rembourser plusieurs mois de traitement, comme indûment touchés.

C'est pourquoi certaines associations estiment qu'il serait bon, dans l'intérêt de tous, de demander l'avis du Conseil d'Etat sur l'arrêté de révocation d'Hélène Brion.

Marthe PICHOREL.

Les Cris séditieux devant le Conseil de révision de Paris

Le Procès de Mme Caillot

Mme Annette Caillot, une jeune couturière de vingt ans, était traduite devant le premier conseil de guerre pour un délit de cris séditieux.

L'accusation prétendait qu'un jour, à l'atelier où elle travaillait, rue Rochechouart, et au cours d'une discussion sur la carte de pain. Mme Caillot aurait dit : « Je voudrais que tous les Français crèvent de faim. »

Les témoins entendus n'étaient pas tous d'accord, et plusieurs ouvrières ont affirmé que Mme Caillot avait simplement dit qu'avec trois cents grammes de pain, on pourrait mourir de faim.

Néanmoins, le Conseil de guerre, présidé par le lieutenant-colonel Maritz, condamna Mme Caillot à un mois de prison, sans sursis.

Contre ce jugement, Mme Caillot avait aussitôt formé un pourvoi.

L'affaire est venu mardi dernier devant le conseil de révision de Paris, présidé par M. Coulneau, président de chambre à la Cour d'appel.

M. le colonel Augier occupait le siège du ministère public.

Me Paul Meunier était au banc de la défense.

L'avocat de Mme Caillot a plaidé que les propos attribués à sa cliente, et d'ailleurs niés par elle, ne constituaient pas le délit de cri séditieux prévu et puni par la loi de 1881 sur la presse.

Le cri séditieux est une provocation à la révolte contre le gouvernement établi. C'est un délit politique.

Le délit reproché à Mme Caillot n'a, en aucune façon, ce caractère.

Et Me Paul-Meunier a demandé au conseil de revision d'annuler la condamnation prononcée contre la jeune femme.

Le conseil de revision a admis cette thèse et, après délibération en chambre de conseil, il *a cassé* le jugement du premier conseil de guerre de Paris.

REJET DE POURVOI DE LUCIE COLLIARD

Le conseil de révision a rejeté le pourvoi formé par Lucie Colliard, institutrice à Saint-Antoine (Haute-Savoie) contre l'arrêt du conseil de guerre de Grenoble qui l'a condamnée pour propos défaitistes tenus à des soldats, à deux ans de prison et mille francs d'amende.

ENTRE SŒURS D'IDEES

Dans un journal du soir j'ai découpé la fraternelle protestation d'Hélène Brion en faveur de Marie Mayoux, toujours emprisonnée et encore maintenue au droit commun.

La Voix des Femmes s'associe à cette protestation :

Marie Mayoux, incarcérée à Saint-Lazare, est au droit commun. S'il est un « crime » politique c'est bien le sien cependant ! Qu'attend-on pour l'enlever à la promiscuité de l'atelier 7 et à celle de la cellule où elle couche ? J'ai été, moi aussi, pensionnaire à « l'hôtel » mais j'étais au régime politique et aussi bien traitée qu'on peut l'être en cette maison si mal installée. Pourquoi Marie Mayoux est-elle plus mal traitée que moi ? Nos crimes sont égaux et de même nature. Encore faut-il qu'il y ait égalité dans la répression. Il y a un régime politique à Saint-Lazare. Il peut du moins y en avoir un ! Qu'on l'applique à Marie Mayoux ! Justice masculine, tâche d'être logique si tu peux !

APPEL AUX AMIS

Voici bientôt sept mois que notre vaillant organe la Voix des Femmes *lutte pour répandre coûte que coûte des idées d'humanité et de raison. Nous voulons continuer...*

*La hausse extraordinaire du prix du papier ; la mauvaise volonté de certains vendeurs qui cachent au lieu de le montrer notre cher petit hebdomadaire, la campagne sournoise faite contre lui par des confrères peu recommandables qui craignent sa franchise et sa propreté ; enfin sa mise à l'*index *par les Autorités.*

En effet, notre journal est classé parmi ceux des journaux prétendus subversifs qui ne doivent pas avoir accès au front.

Beaucoup de nos amis n'ont cessé de nous encourager. Nos chers collaborateurs habituels nous ont prodigué leur concours entièrement désintéressé.

Ce n'est pas encore suffisant : Il nous faut un concours plus effectif...

Nos amis nous comprendront. C'est à leur bourse que nous faisons appel de façon très loyale.

Aussi, sommes-nous persuadés que nos amis, nos vrais amis qui le pourront, ne manqueront pas de nous adresser de quoi continuer notre belle tâche d'éducation et d'émancipation de la femme.

Faites-nous des abonnés ! Envoyez-nous de l'argent ! ! *Bon courage et Merci ! !*

LA VOIX DES FEMMES

La Directrice-Gérante : COLETTE REYNAUD. Imp. BERESNIAK et FILS, 12, rue Lagrange, Paris